

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-10.250-0042828.2025.003			I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom GIE BIO FRECHE Adresse LE FRECHE 49670 Valanjou Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE (FR-BIO-10) Adresse 1 Place Zaha Hadid , 92400, Courbevoie Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché • Stockage					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 11 décembre 2025 12:06:26 +01 (CET) Nom et signature BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE Lieu Courbevoie (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 03/06/2025 au 31/03/2027			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Autre boisson non alcoolisée - Jus de pomme	Biologique
	Commerce de gros d'oeufs -	Biologique
	Commerce de gros de fruits et légumes frais - Fruits - Fruits exotiques	Biologique
	Commerce de gros de fruits et légumes frais - Légumes	Biologique
	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Huiles (A partir du 04/11/2025)	Biologique
	Fruits et légumes conditionnés ou préparés - Ail, Echalote, Oignons (rouge, rose, jaune)	Biologique
	Fruits et légumes conditionnés ou préparés - Aubergines, Betteraves, Carottes, Carottes de couleur, Céleris (branche, rave), Concombres, Courgettes, Epinards, Fenouil, Lentilles, Navets (violet, atlantique, jaune), Panais, Patates douces, Persil, Persil à racine, Poireaux, Poivrons, Radis, Radis de couleur, Rutabaga, Tomates, Topinambours, haricots lingot, blette	Biologique
	Fruits et légumes conditionnés ou préparés - Champignons, avocats	Biologique
	Fruits et légumes conditionnés ou préparés - CHOUX : Rave, de Milan, Cabus, Rouge, Frisé, Lisse, Fleur, Romanesco, Khale, Chinois, Brocolis,	Biologique
	Fruits et légumes conditionnés ou préparés - COURGES : Sucrine, Potimarrons (orange, vert), Musquée de Provence, Patidou, Patisson blanc et jaune, Butternut, Spaghetti, Longue de Nice, Giraumon, Rouge vif d'Etampe, Pomme d'or, Jack be little, Potiron bleu de Hongrie, Shiatsu, Grise de vendée	Biologique
	Fruits et légumes conditionnés ou préparés - Légumes (caissette, sachet et vrac)	Biologique
	Fruits et légumes conditionnés ou préparés - Légumes découpés et emballés	Biologique
	Fruits et légumes conditionnés ou préparés - POMMES DE TERRE: Nicola / Plants PDT Azilis / Bintje Rozavel / Plant PDR Kerpondy / Plant PDT May Flower / PDT Allians / PDT Cheyenne / Patate douce Orleans / PDT Charlotte / Agria / Alouette / Ecrin / Laurette / Levante / Plant de PDT Charlotte / Rosabelle / Monalisa / Maiwen / Agata / Blanche / Eden / Stemter / Twinner / Twister	Biologique
Fruits et légumes conditionnés ou préparés - SALADES : Chicorée frisée, Chicorée sauvage rouge, Feuilles de Chêne blonde et rouge, Laitue, Mesclun, Roquette, Salade Batavia, Mâche	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	
II.9 Autres informations		